



HAL
open science

Un entraînement à l'oral du concours de professeur des écoles en France. Une transposition des ateliers en maternelle

Sophie Briquet-Duhazé

► **To cite this version:**

Sophie Briquet-Duhazé. Un entraînement à l'oral du concours de professeur des écoles en France. Une transposition des ateliers en maternelle. *Annales de l'Université de Craiova. Philosophie*, 2017, (Série psychologie-pédagogie), 35-36, pp.87-100. hal-01923557

HAL Id: hal-01923557

<https://normandie-univ.hal.science/hal-01923557>

Submitted on 15 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un entraînement à l'oral du concours de professeur des écoles en France

Une transposition des ateliers en maternelle

Sophie BRIQUET-DUHAZÉ

Maître de Conférences HDR en Sciences de l'Éducation

Laboratoire CIRNEF de l'Université de Rouen Normandie, France

ESPE de l'Académie de Rouen

Résumé

Notre article présente une modalité de préparation à l'oral du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE), intitulée « Connaissance du système éducatif » en France. Elle trouve son origine dans une expérimentation de 12 ateliers pluridisciplinaires mise en place pendant dix ans dans une école maternelle. Cette transposition didactique réalisée auprès d'étudiants de master 2 permet l'acquisition de connaissances sur le système éducatif, mais développe également leur autonomie dans les apprentissages ainsi que les interactions entre pairs.

Mots-clés

Formation initiale des professeurs des écoles – préparation à l'oral du CRPE – ateliers en pédagogie différenciée – autonomie de l'étudiant dans le supérieur.

Introduction

L'oral pose souvent problème aux enseignants du supérieur dans le sens où les travaux dirigés comptent le plus souvent 30 à 36 étudiants et dès lors, il paraît difficile de tous les faire participer à l'oral.

Notre expérience de professeure des écoles en maternelle où nous devions apprendre la langue orale (objectif premier de ce niveau) à une trentaine d'élèves, nous a fortement aidée à transposer un modèle de gestion de classe, les ateliers, à ce que l'on pourrait nommer, la pédagogie universitaire, ou tout du moins une expérimentation dans le cadre de la formation initiale des enseignants du premier degré.

Dans une première partie, nous présentons le cadre du Concours de Recrutement des professeurs des Écoles (CRPE). La seconde précise les attendus de l'épreuve orale « Connaissance du Système Éducatif ». La troisième partie est dédiée à l'expérimentation des 12 ateliers pluridisciplinaires à l'école maternelle tandis que la dernière relate la transposition didactique de ce modèle à la préparation orale du concours.

1. Présentation générale du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles en France

Dans le cadre de la préparation à l'oral du Concours de Recrutement des Professeurs de Écoles (CRPE) en France, nous avons en charge, à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'Académie de Rouen, trois groupes d'étudiants en master 2 mention 1 aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Le concours externe¹ vise à recruter les futurs enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Il comprend des épreuves d'admissibilité écrites, en français et mathématiques, et des épreuves d'admission composées de trois oraux : une épreuve orale à partir d'un dossier réalisé par le candidat dans l'une des matières suivantes : sciences, histoire-géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique. La deuxième épreuve orale comporte deux parties. La première évalue les compétences en Éducation Physique et Sportive (EPS). La seconde apprécie les connaissances sur le système éducatif français (CSE). C'est à cette dernière épreuve orale que nous préparons les trois groupes d'étudiants en master 2. La particularité de cette formation réside dans le fait que les étudiants sont préparés au concours en master 1. Cependant, pour les candidats ayant échoué au concours en master 1, il leur est donné la possibilité de poursuivre leur master 2 tout en préparant le concours une seconde fois. Les étudiants que nous formons ont donc tous échoué au concours la première fois, soit aux épreuves écrites, soit aux épreuves orales. Certains ont même échoué précisément à l'épreuve orale « Connaissance du système éducatif ». Ils appréhendent donc un second échec à ce concours.

2. Présentation de l'épreuve orale « Connaissance du système éducatif » (CSE)

¹ Arrêté du 19 avril fixant les modalités d'organisation du concours externe, externe spécial, second concours interne, interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles paru au JORF n°0099 du 27 avril 2013.

Le Journal Officiel du 27 avril 2013 précise en annexe 1 : *« La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative ».*

Le candidat est convoqué à la préparation des deux épreuves orales, EPS et CSE pour lesquelles deux sujets lui sont remis. Il présentera ses travaux devant le même jury composé en général d'un Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) et d'un Conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC). Concernant l'épreuve orale « Connaissance du Système Éducatif », un dossier d'environ cinq pages lui est remis portant sur une thématique. Celles-ci sont très variées (cf annexe 1). L'exposé du candidat dure 15 minutes pendant lesquelles il analyse la situation proposée en répondant aux questions figurant sur le dossier (trois questions en moyenne). Cela permet d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition. Suit un entretien avec le jury de trente minutes. Le jury commence, en général, par poser des questions portant sur l'exposé que le candidat vient de réaliser puis, élargit les questions sur le système éducatif en général. Le Journal Officiel précise : *« L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. »* L'épreuve est notée sur 100 : 40 points pour l'EPS et 60 points pour la connaissance du système éducatif dont 20 points pour l'exposé et 40 points pour l'entretien.

3. Naissance d'une réflexion sur la préparation d'une épreuve orale : 12 ateliers pluridisciplinaires à l'école maternelle

Cela fait maintenant 18 ans que nous préparons les étudiants à cette épreuve qui a varié au cours du temps mais qui en a conservé les contours essentiels : une bonne connaissance du système éducatif français. Lors de notre nomination à l'IUFM² en 2000, la préparation se faisait lors de cours de formation générale. Les groupes étaient composés d'une trentaine d'étudiants mais nous avions cours avec eux chaque semaine. Dès lors, la préparation consistait à apporter des connaissances et à proposer aux étudiants de réaliser des exposés sur des thématiques choisies. Néanmoins, cette pratique ne nous satisfaisait pas car, nous-mêmes professeur des écoles en maternelle, nous avions à cœur le langage oral et sa pratique comme gage d'apprentissage. À mi-temps dans une école maternelle et à mi-temps dans un institut de formation des maîtres (IUFM), nous pouvions chaque semaine comparer notre pédagogie dans les deux niveaux et celle concernant l'enseignement supérieur en formation initiale des enseignants trop frontale, très reliée aux cours magistraux, à la pédagogie traditionnelle, ne nous donnait pas satisfaction.

Dans notre classe de maternelle, nous avons exploité des mises en place différenciées d'ateliers auprès de nos élèves de 4-5 ans (moyennes et grandes sections en France) (Briquet-Duhazé, 1995). Notre questionnement concernait la possibilité de rendre l'élève autonome à l'école maternelle alors même que son apprentissage de la lecture n'était pas enclenché, qu'il fréquente l'école depuis peu et qu'il est un être très jeune et dépendant de l'adulte affectivement et scolairement. Nous avons ainsi

² IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres devenu ESPE en 2013.

créé 12 ateliers pluridisciplinaires dont l'expérimentation s'est déroulée pendant dix années dans une classe de moyenne et grande sections, d'une trentaine d'élèves, au sein d'une école maternelle rurale de deux classes, englobant le temps d'accueil du matin et la première demi-heure de classe (Briquet-Duhazé, 2009).

L'objectif de cette expérimentation est de vérifier l'aptitude du petit élève à devenir autonome. Les ateliers pluridisciplinaires sur le temps d'accueil matinal sont liés au volontariat et au désir de modifier une pratique lors de ce temps d'accueil définissant le passage maison-école. Les ateliers pluridisciplinaires proposent donc aux élèves des activités diversifiées mais visant toutes les mêmes apprentissages. Il s'agit également d'apprendre à résoudre des problèmes en interaction avec d'autres au sein de petits groupes. Les interactions peuvent donc naître d'une difficulté à résoudre par un enfant seul, en demandant à ses camarades de l'aider. Ou bien, les interactions peuvent naître du fait que deux élèves doivent réaliser ensemble une activité sur un seul support. La discussion et l'argumentation sont ainsi convoquées.

Les objectifs à atteindre par les enfants sont : choisir son activité, sortir et ranger le matériel nécessaire, connaître les consignes de travail ou trouver les moyens de se les faire donner. La communication avec les élèves sur ce qu'est l'autonomie est tout aussi importante que la mise en place du dispositif et l'explicitation de sa méthodologie qui ne trouverait pas sa légitimité sans cette communication. L'enfant doit savoir ce que l'enseignant attend de lui, et doit pouvoir, en fonction de ses choix, parvenir à hiérarchiser lui-même son travail en évaluant ses compétences à un moment donné. Ces ateliers sont autonomes et nous n'étions présente à aucun car il s'agissait d'un entraînement par phase de découverte, d'expérimentation, de résolution de problèmes, d'imprégnation, de consolidation.

Le nombre de places possibles a été déterminé par la nécessité de regroupements variés sans excéder un maximum de cinq élèves à un atelier afin que les interactions puissent alimenter leur autonomie et contribuer à la réussite des apprentissages. Le choix des ateliers s'effectue le mardi après-midi après la récréation pour le jeudi et le vendredi matin ; le vendredi après-midi pour le lundi et le mardi matin (cf annexe 2). Chaque enfant choisit à tour de rôle l'atelier désiré (les grands puis les moyens et inversement deux jours après). Le nombre de places offertes (41) est donc supérieur d'un tiers à peu près au nombre d'élèves afin que le dernier désigné puisse avoir encore le choix de son atelier. Chaque jour, les enfants se rendent à leur atelier dès leur arrivée progressive à l'école, entre 8h50 et 9h05 (heure de fermeture de la porte d'entrée) et 9h30, moment du rangement des ateliers par les élèves. L'accueil du matin est donc inclus dans ce temps actif. Les élèves s'installent rapidement et s'impliquent dans l'activité du fait de leur propre choix.

Six ateliers fonctionnent avec le principe des fiches autocorrectives ou non. Les fiches proposées couvrent l'ensemble des activités de la petite section (3 ans) au début du cours préparatoire (6 ans) afin de permettre aux enfants en difficulté ou en avance de travailler en fonction des compétences déjà maîtrisées³.

. Le rôle de l'enseignante est de lire la consigne, aider, orienter, encourager, proposer, corriger, apprécier... mais en intervenant le moins possible afin de favoriser le tâtonnement expérimental et les interactions entre les élèves.

³ Briquet-Duhazé S. (1998). *Les ateliers pluridisciplinaires à l'école maternelle*. Cahuzac-sur-Vère : Éditions Le Matériel Scolaire.

La mise en place de cette expérimentation est appuyée, entre autres, sur le cadre théorique de l'autonomie de l'élève. Pour Hoffmans-Gosset (1994), l'autonomie consiste à construire soi-même sa loi et à disposer de soi dans diverses situations pour une conduite en harmonie constante avec sa propre échelle de valeurs. L'autonomie recouvre différents champs, nous en retenons trois : physique, affectif et intellectuel. L'autonomie physique, qui est la prise de conscience par l'enfant de ses possibilités et l'apprentissage de gestes quotidiens, le conduit à s'éprouver comme une personne authentique, responsable et capable de se projeter dans l'action. L'autonomie affective consiste à pouvoir peu à peu se détacher de l'adulte ; elle contribue fortement à la socialisation. L'autonomie intellectuelle amène l'enfant à pouvoir penser par lui-même, à structurer sa personnalité. En examinant différents travaux, il semble que ces trois champs n'aient pas le même statut, ni en termes d'importance, ni en termes de repères dans le temps. La conquête de l'autonomie serait donc la prise de conscience des lois, et l'intégration de ces lois dans son avenir personnel entre contrainte et liberté. Cette définition tendrait à admettre qu'il serait difficile de démontrer que le petit élève de maternelle puisse devenir autonome soit dans ses comportements, soit du point de vue intellectuel. À ce titre, l'apprentissage de la lecture à l'entrée de l'école élémentaire est explicité comme contribuant à toute autonomie intellectuelle. L'autonomie intellectuelle serait plus tardive tandis que l'autonomie physique et affective serait principalement travaillée dès la maternelle. Brunot et Grosjean (1999) s'attachent davantage au processus même participant à l'acquisition de l'autonomie en l'opposant à l'apprentissage centré sur les contenus et savoir-faire. Ainsi, les auteurs définissent la pédagogie de l'autonomie comme étant le fait d'essayer de faire construire à l'élève son propre parcours. Cette construction des savoirs s'appuie donc sur une conception particulière de la personne qui comprend la construction de soi, la motivation, les situations authentiques porteuses de sens, comme étant au cœur d'un travail à la fois individuel et collectif. La conception de l'autonomie de l'élève s'appuyant sur cette pédagogie particulière, la contractualisation, l'évaluation, le projet, l'interdisciplinarité y sont détaillés comme autant de facteurs indispensables au processus d'acquisition de cette autonomie. Ravestain (1999) situe le questionnement sur l'autonomie de l'élève en lien avec la Loi d'Orientation de 1989, plaçant l'élève au centre des apprentissages, mais aussi en lien avec l'évaluation et donc l'autorégulation des procédures d'apprentissage mais en référence cette fois, aux champs de recherche sociologiques, psychologiques et didactiques. Ce questionnement montre que l'approche des apprentissages favorisant l'autonomie de l'élève mobilise le cadre théorique interactionniste du développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être issu de la psychologie du développement. Dès lors, nous avons émis l'hypothèse que dans une école maternelle ordinaire, une innovation d'ateliers pluridisciplinaires s'appuyant sur la pédagogie différenciée lors du temps d'accueil du matin impulse, dynamise l'autonomie de l'enfant-élève (Briquet-Duhazé, Tavignot, 2015).

4. Transposition de la pédagogie par ateliers en maternelle à la préparation à l'orale CSE en formation initiale des professeurs des écoles

Le cadre théorique de l'autonomie s'applique à l'enseignement supérieur et à la formation initiale des enseignants. Barbot, Camatarri (1999) proposent des méthodes de mise en place de dispositifs développant l'autonomie de l'apprenant à tous les niveaux, de l'école à l'université. Les auteurs précisent que cela implique de modifier la formation du formateur-enseignant. De même, Bédard et Béchard (2009) définissent l'innovation pédagogique dans le supérieur comme un changement qui vise le renforcement des apprentissages des étudiants par une modification des pratiques d'enseignement, mais également du parcours de formation proposé pour encadrer ces pratiques.

Mais comme le précise De Ketele (2010), la pédagogie universitaire n'a pas une longue histoire ; la motivation et de la persévérance des étudiants sont aujourd'hui très importantes générant de nombreuses recherches internationales. Si les travaux sur la pédagogie universitaire questionnent souvent l'usage du numérique comme étant susceptible d'accompagner et d'optimiser la réussite des enseignants (Poumay, 2014), il n'en demeure pas moins que d'autres voies s'ouvrent notamment celle de la pédagogie par ateliers à l'école maternelle (Briquet-Duhazé, Quibel-Périnelle, 2010) offerte à des élèves jeunes ne sachant ni lire ni écrire et donc peu autonomes.

Dès lors, nous avons réfléchi à une préparation à l'oral du concours (CSE) susceptible de s'appuyer sur la mise en place d'ateliers, ce qui supposait d'entrée que plusieurs groupes ne feraient pas le même travail en même temps et que nous pourrions davantage prendre en charge un groupe, pour cette préparation à l'oral.

Voici la mise en œuvre didactique montrant comment un choix pédagogique (celui des ateliers) a permis de mieux appréhender un savoir (la connaissance du système éducatif) et de développer un savoir-faire (présenter une analyse d'un dossier et répondre à des questions à l'oral).

Trois ateliers se sont dessinés dans le cadre de la transposition de ce projet :

- Un atelier (A) permettant de travailler la connaissance des textes officiels issus du BOEN. Cela supposait de notre part la lecture du sommaire du BOEN paraissant chaque jeudi sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale ; travail que nous faisons déjà en tant que directrice d'école auparavant.
- Un atelier (B) présentant des textes courts de pédagogues, ou des textes courts expliquant une modalité particulière d'enseignement, une caractéristique d'élèves... En effet, les étudiants ayant fait des cursus universitaires différents, leurs compétences n'étaient pas identiques. Il fallait pouvoir répondre à des demandes variées d'apprentissage et/ou de remises à niveau.
- Un atelier (C) supervisé par nous-mêmes permettant de préparer l'oral. Il s'agissait de regrouper tous les sujets/dossiers proposés les années précédentes au concours de manière à ce que chaque étudiant en choisisse un mais que l'ensemble des étudiants n'ait pas le même dossier ce qui survient peu à l'université, les photocopies distribuées à un groupe étant souvent les mêmes.

Une fois le choix pédagogique des ateliers réalisé, il nous fallait aborder la question du savoir à transmettre. Nous avons ainsi préparé en amont, le matériel nécessaire à chacun des trois ateliers. En effet, la pédagogie visant l'autonomie nécessite un travail matériel conséquent avant même de commencer les cours, de façon à ce que les étudiants travaillant dans les ateliers, hors présence de l'enseignant, puissent choisir le support sur lequel ils souhaitent s'exercer. Cela rencontre la motivation de l'étudiant mais tient compte également des compétences déjà acquises des uns et des autres et de celles restant à acquérir. Cela demande de la part du formateur-enseignant une vision globale des supports nécessaires à cette variété d'acquisitions, donnée ici par la définition de ce qu'est la connaissance du système éducatif mais donnée surtout par la variété des thématiques de dossiers proposés lors du concours.

Cette préparation à l'oral se déroule en deux cours magistraux de trois heures durant lesquels nous présentons de grandes thématiques importantes comme les Lois d'orientation, les élèves à besoins éducatifs particuliers, les élèves en difficultés, la sécurité des élèves, les dispositifs mis en place par l'Éducation Nationale... Suivent entre neuf séances et douze séances en travaux dirigés pour chaque groupe durant lesquels les étudiants sont répartis en trois sous-groupes et tournent sur les trois ateliers pensant deux heures. Ils restent donc 40 minutes au même atelier. Ils sont en moyenne une

huitaine d'étudiants par atelier. La salle est donc organisée de la manière suivante : des tables individuelles sont regroupées par huit pour un atelier. Il y en a trois séparés d'un mètre cinquante à peu près. Le matériel est disposé sur les tables avant l'arrivée des étudiants.

À l'atelier A « Textes officiels », les étudiants disposent d'un fichier individuel regroupant les textes officiels parus au BOEN durant une année (cf annexe 4). Ils choisissent le texte qu'ils souhaitent lire et le prennent dans le classeur correspondant. Un classeur violet regroupe les textes officiels concernant l'école primaire pour l'année 2014 ; un autre concernant l'année 2015, jusqu'à l'année en cours.

À l'atelier B « Culture pédagogique générale », les étudiants disposent chacun d'un fichier bleu regroupant les titres des textes proposés (annexe 3). Ils choisissent chacun le texte qu'ils souhaitent lire à un moment donné. Les textes numérotés sont répartis dans trois classeurs bleus.

À l'atelier C « Préparation à l'oral », chacun a choisi un dossier parmi ceux disponibles et classés par année. Progressivement, nous apprenons à rédiger une introduction en situant les textes proposés dans le dossier par rapport aux grandes lois de l'Éducation Nationale, de façon à mettre en avant les connaissances et à éviter toute paraphrase, à construire une problématique et à annoncer un plan de manière à répondre aux trois questions posées. Puis, les étudiants apprennent à rédiger tout de suite une conclusion de façon à ne pas perdre pied si jamais le jury venait à leur préciser qu'il restait une minute sur les quinze offertes. Vient le temps du corps de l'exposé mêlant apports théoriques, expériences acquises lors des stages et connaissances des textes officiels (compétences acquises aux deux autres ateliers). Parallèlement, nous travaillons l'entrée dans la salle, la manière de saluer le jury, la posture par des jeux théâtraux.

Dans chacun des trois ateliers, l'étudiant choisit à chaque fois le support sur lequel il souhaite travailler à un moment précis. Le choix multiple proposé au départ, et non au fur et à mesure des séances, repose sur le fait que tous les étudiants n'ont pas les mêmes savoirs au départ sur le système éducatif français, selon les études universitaires réalisées jusqu'à la licence. Ce choix multiple repose également sur le fait qu'un étudiant a, comme tout être humain, des variations temporelles de motivation, de santé, de forme intellectuelle... Lui laisser le choix du support au sein d'un même atelier, permet d'être au plus près de la réussite de l'apprentissage en cours. Par exemple, à l'atelier B, un étudiant ayant fait un cursus de psychologie peut choisir, le jour où il est fatigué, de prendre un texte sur les élèves handicapés, sujet qu'il connaît bien. Ce sera alors une révision bénéfique mais qui ne lui demandera pas un effort intellectuel de compréhension et de mémorisation. Un autre étudiant à l'atelier A pourra choisir de lire le texte officiel sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans car il revient d'un stage en maternelle et est motivé ce jour-là, par ce sujet.

A l'atelier A, les étudiants disposent d'environ 87 textes officiels pour quatre années ; à l'atelier B, environ 66 textes pédagogiques et à l'atelier C, environ 48 dossiers proposés les années précédentes dans l'académie.

L'ensemble contribue à l'élaboration d'un savoir-faire des étudiants et ils apprécient la variété des supports même les textes officiels dont la lecture n'est pas aisée mais dont ils perçoivent la nécessité de l'étude. Les jeux théâtraux ont leur préférence dans le sens où, outre les apports de connaissance, nous apprenons à gérer le stress inévitablement présent lors d'un oral. Ils constatent leurs progrès au fur et à mesure.

Au TD1, ils choisissent un dossier et commence à préparer la présentation des documents en intercalant les grandes lois de l'éducation. Ils le disent deux fois et je leur transmets mon retour (les

points de vigilance, ce qui est très bien...). Ils prennent le dossier chez eux et peaufinent le début de l'introduction. Au TD2, ils disent deux fois leur présentation en arrivant dans la pièce de manière à saluer le jury. Le TD3 consiste à jouer un jury très difficile (je fais partie du jury) de manière à ce qu'ils puissent contrôler leurs émotions. Au TD4, ils annoncent leur introduction en entier et nous disons tout ce que nous savons oralement à propos du thème qui vient d'être abordé par l'un d'entre eux. Au TD5, ils apprennent à faire une phrase de conclusion juste après l'introduction et nous continuons d'évoquer les savoirs sur un sujet précis. Au TD6, nous nous lançons dans le corps de l'exposé sans avoir préparé. Ils réalisent une deuxième passation après avoir eu 5 minutes pour lister des points de développement et constatent qu'ils parlent plus longtemps. A partir du TD7, ils prennent un dossier chez eux, réalisent de plus en plus vite l'introduction et la conclusion, cherchent des documents sur internet sur des sites de référence afin d'apprendre des savoirs sur leur thème. A ce moment, leur prestation dure entre 5 et 7 minutes en moyenne. Les TD suivants consistent à développer leur exposé en intégrant au fur et à mesure tout ce qui est appris aux autres ateliers et durant leurs stages.

Ils doivent en principe emporter chez eux, un nouveau dossier à chaque TD, sauf s'ils savent qu'ils n'auront pas le temps de bien le travailler ; dans ce cas, ils gardent celui qu'ils ont déjà. Quelquefois, je peux leur imposer de prendre un dossier sur le sujet qu'ils préfèrent ou au contraire un sujet qu'ils redoutent.

Conclusion

Cette expérimentation pédagogique est issue d'une transposition d'un modèle pédagogique éprouvé à l'école maternelle. Elle est liée à la volonté de modifier une pratique afin de mieux préparer l'ensemble des étudiants, d'un point de vue individuel, à une épreuve orale du concours de recrutement des professeurs des écoles. La structuration codifiée du fonctionnement des ateliers est explicitée aux étudiants avant la mise en œuvre, et leur autonomie caractérise cette innovation. La mise en œuvre s'appuie donc sur une pédagogie différenciée pour être opérationnelle.

Du point de vue méthodologique, cette innovation pédagogique en formation initiale des enseignants sur du long terme a permis de recueillir de nombreuses observations et des prises de notes systématiques.

Le curseur le plus important se situe certainement dans les interactions entre pairs et l'écoute que chacun peut développer ou non de ce qui se passe aux autres ateliers mais surtout l'écoute qui se développe obligatoirement à l'atelier de préparation à l'oral du fait des sujets différents choisis et qui impliquent une multiplicité des connaissances acquises et une motivation qui ne retombe pas.

De même, cela implique, de notre part, une disponibilité dans l'action qui ne caractérise pas la pédagogie traditionnelle lorsqu'un enseignant du supérieur fait cours à l'ensemble d'un groupe en amphithéâtre ou une salle de cours.

Comme le dit Develay (2008, p.12) « *la pédagogie que l'on souhaite installer en classe renvoie à une éthique de la conviction. La pratique que l'on installe en classe relève d'une éthique de l'authenticité* ».

Bibliographie

Barbot M.J., Camatarri G. (1999). *Autonomie et apprentissage. L'innovation dans la formation*. Paris : PUF.

- Bédard D., Bécharde J.P. (dir.) (2009). *Innover dans l'enseignement supérieur*. Paris : PUF.
- Briquet-Duhazé S., Tavignot P. (2015). Innovation pédagogique en tension entre pédagogie traditionnelle et pédagogies alternatives : analyse de douze ateliers pluridisciplinaires. In S. Briquet-Duhazé, A. Moal (coord.). *De la théorie à la pratique. Enseignement et apprentissage à l'école maternelle, tome 2*. Paris : L'Harmattan, pp. 151-180.
- Briquet-Duhazé S., Quibel-Périnnelle F. (2010). *Travailler en ateliers à l'école maternelle*. Paris : Nathan.
- Briquet-Duhazé S. (2009). *Différencier sa pédagogie à l'école maternelle*. Paris : Nathan, collection Vivre à la Maternelle.
- Briquet-Duhazé S. (1995). La mise en place d'ateliers pluridisciplinaires dans une classe à deux sections. *L'École Maternelle Française*, 4, 59-62.
- Brunot, R. ; Grosjean, L. (1999). *Apprendre ensemble, pour une pédagogie de l'autonomie*. Grenoble : CRDP.
- De Ketele J.M. (2010). La pédagogie universitaire : un courant en plein développement. *Revue Française de Pédagogie*, 172 (3), 5-13.
- Develay M. (2008). Pédagogie socioconstructiviste, idéologie, scientificité et auto-analyse. *Enjeux pédagogiques*, 10, 11-12.
- Hoffmans-Gosset M. A. (1994). *Apprendre l'autonomie, apprendre la socialisation*. Lyon : Chronique Sociale.
- Poumay M. (2014). *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique. Questionnement et éclairage de la recherche*. Bruxelles : De Boeck.
- Ravesteyn, J. (1999). *Autonomie de l'élève et régulation du système didactique*. Bruxelles : De Boeck.

Annexe 1 : exemples de thématiques de dossiers proposées pour l'épreuve orale CSE

- Absentéisme scolaire
- Laïcité
- Mixité, égalité filles-garçons
- L'autorité
- Les APC
- Le handicap
- La protection de l'enfance
- L'autorisation d'absence
- La surveillance des récréations
- Passage anticipé
- Élèves en difficulté – échec
- Gratuité
- Relation avec les parents
- Respect
- Évaluation
- Décrochage scolaire
- Déclaration des droits de l'homme et de l'enfant
- Les Valeurs de la République
- Instruction civique, éducation civique, morale
- La place des arts
- Le numérique à l'école
- Les moins de trois ans
- Plus de maîtres que de classes
- Conseil école-collège
- Violence et maltraitance
- Sanctions et punitions
- La notation

Annexe 2 : les 12 ateliers pluridisciplinaires à l'école maternelle

| Ateliers | Nomb re de places | Matériel et activité |
|-----------------------------|-------------------------|--|
| 1 Graphisme, écriture | 3 | Outils scripteurs disponibles à l'atelier dessin ; tableau ; fichier en graphisme-écriture ; travail individuel sur fiche choisie par l'enfant |
| 2 Production d'écrits | 2 | Jeux d'écriture-légos : dictée à l'adulte puis reproduction de la phrase ou du texte à l'aide de lettres-légos. Photocopie du texte pour la classe et l'élève. Rangement des lettres sur le support dans l'ordre alphabétique. |
| 3 Peinture | 3 | Chevalets, outils très variés ; fichier présentant un grand nombre de reproductions de tableaux ; feuilles supports de différentes tailles, formes et couleurs. Travail individuel. |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| 4 Travail manuel / technologie | 5 | Proche de l'atelier peinture. Beaucoup de matériel de récupération. Travail individuel choisi à partir du fichier d'objets à construire. Présence de l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) justifié par l'aide nécessaire d'un adulte lors de découpages difficiles ou d'utilisation d'outils dangereux pour les enfants ; exposition des objets réalisés. |
| 5 Lecture | 4 | Choix d'une fiche individuelle dans le fichier de lecture puis choix (individuel ou collectif) également libre de jeux de lecture rangés dans cet espace. |
| 6 Mathématiques | 4 | Choix d'une fiche individuelle dans le fichier de mathématique puis choix (individuel ou collectif) également libre de jeux mathématiques rangés dans cet espace. |
| 7 Bibliothèque | 3 | Choix collectifs d'ouvrages ; lecture individuelle puis partage des lectures sur le tapis de regroupement. |
| 8 Coin-écoute | 3 | Choix collectif d'une histoire (enregistrée avec la voix de l'enseignante), de chansons (en français ou langues étrangères) ; musiques variées. |
| 9 Jeux de construction | 5 | Classement et rangement de jeux de construction divers et variés permettant de nombreuses manipulations et expériences ; travail individuel ou collectif. |
| 10 Dessin | 5 | Choix d'une fiche individuelle dans le fichier puis dessin libre en usant d'outils scripteurs et de supports nombreux et variés. |
| 11 Ordinateur | 2 | Logiciels de mathématiques, lecture et écriture à choisir et à effectuer à deux. |
| 12 Langage | 2 | Choix à deux d'une ou plusieurs fiches de langage mettant les élèves en situations diversifiées de langage oral à partir d'un support. |

Annexe 3 : fichier « Culture pédagogique générale »

Sommaire classeur 1 (bleu) :

| | Consigne pour l'étudiant : mettre une croix lorsque le texte doit être lu (besoin d'étudier ou d'approfondir une connaissance) | Mettre la date lorsque le texte a été lu. |
|---|---|--|
| 1. Adaptation scolaire, élèves handicapés | | |
| 2. B2i | | |
| 3. APC | | |
| 4. L'école primaire | | |
| 5. Le conseil école-collège | | |
| 6. La laïcité | | |
| 7. Le socle commun de connaissances et de compétences | | |

| | | |
|---|--|--|
| 8. L'éducation prioritaire | | |
| 9. Le PPRE | | |
| 10. Agir contre l'illettrisme | | |
| 11. Les discriminations | | |
| 12. Les élèves allophones | | |
| 13. La coopération à l'école | | |
| 14. Éducation à la sécurité routière | | |
| 15. Les coins à l'école maternelle | | |
| 16. Le travail autonome et la construction de savoirs | | |
| 17. La recherche de l'autonomie | | |
| 18. Le travail en groupe des élèves | | |
| 19. Le travail d'équipe | | |
| 20. Devenir un écolier : individualisation et socialisation | | |
| 21. Apprendre à parler, parler pour apprendre | | |
| 22. L'art pour refonder le goût d'apprendre | | |
| 23. La personne | | |
| 24. L'intelligence | | |
| 25. Le dessin | | |

Sommaire classeur 2 (bleu) :

| | Consigne pour l'étudiant : mettre une croix lorsque le texte doit être lu (besoin d'étudier ou d'approfondir une connaissance) | Mettre la date lorsque le texte a été lu. |
|--|---|--|
| 26. La laïcité | | |
| 27. Célestin FREINET | | |
| 28. Le parcours d'éducation artistique et culturelle | | |
| 29. Biographie de Maria Montessori | | |
| 30. La méthode DECROLY | | |
| 31. L'écrit en maternelle Jean Émile GOMBERT | | |
| 32. Autorité ou éducation Jean HOUSSAYE | | |
| 33. Pédagogie scientifique Maria MONTESSORI | | |
| 34. Activités graphiques Ève LELEU-GALLAND | | |
| 35. La restauration J. MINOT | | |
| 36. Sanctionner, pour quoi faire ? | | |
| 37. La psychologie de l'enfant | | |
| 38. Sigmund FREUD | | |
| 39. Jean PIAGET | | |
| 40. Naissance du behaviorisme | | |
| 41. L'interdisciplinarité par Gilles DELEUZE | | |

| | | |
|---|--|--|
| 42. Le partage par Célestin FREINET | | |
| 43. La philosophie pour les petits par Jacques DERRIDA | | |
| 44. Repères moteurs et développement sensori-moteur (0-6 ans) | | |
| 45. Le handicap moteur | | |
| 46. Le handicap mental | | |
| 47. Les troubles des apprentissages | | |
| 48. Le handicap visuel | | |
| 49. Le handicap auditif | | |
| 50. La scolarisation individuelle | | |

Sommaire classeur 3 (bleu) :

| | Consigne pour l'étudiant : mettre une croix lorsque le texte doit être lu (besoin d'étudier ou d'approfondir une connaissance) | Mettre la date lorsque le texte a été lu. |
|---|---|--|
| 51. Une équipe au service de l'enfant malade ou handicapé | | |
| 52. La semaine de 4 jours | | |
| 53. « L'école primaire divise » BAUDELLOT et ESTABLET | | |
| 54. Élise FREINET | | |
| 55. Carl ROGERS | | |
| 56. « Qu'est-ce qu'apprendre ? » Olivier REBOUL | | |
| 57. Pourquoi noter les élèves ? | | |
| 58. Comment favoriser les progrès des élèves ? | | |
| 59. Des sites sécurisés pour les enfants | | |
| 60. L'évaluation en anglais | | |
| 61. La discussion philosophique | | |
| 62. Le rôle de parent d'élève | | |
| 63. Pédagogie différenciée | | |
| 64. Qu'entend-on par histoire de l'art ? | | |
| 65. La philo pour les petits | | |
| 66. Directeur d'école | | |

Annexe 4 : exemple de fiche regroupant les textes officiels de 2016

Sommaire classeur 6 (violet) :

| n° | Titre | Références | Lu | notes |
|-----------|--------------------|-----------------------|-----------|--------------|
| 2016-1 | Climat scolaire | BO n°13 du 31/03/2016 | | |
| 2016-2 | Chorales scolaires | BO n° 46 du | | |

| | | | | |
|---------|---|------------------------|--|--|
| | | 15/12/2016 | | |
| 2016-3 | | | | |
| 2016-4 | Évaluation des acquis scolaires et livret scolaire école collège | BO n° 3 du 21/01/2016 | | |
| 2016-5 | Missions des formateurs des premier et second degrés | BO n° 38 du 20/10/2016 | | |
| 2016-6 | Parcours de formation des élèves en situation de handicap | BO n° 30 du 25/08/2016 | | |
| 2016-7 | Contrôle de l'instruction dans la famille ou des établissements privés | BO n°44 du 01/12/2016 | | |
| 2016-8 | Parcours d'excellence | BO n° 30 du 25/08/2016 | | |
| 2016-9 | Dérogations à l'organisation de la semaine scolaire | BO n° 30 du 25/08/2016 | | |
| 2016-10 | Éducation à la sécurité routière du C1 au C3 | BO n° 38 du 20/10/2016 | | |
| 2016-11 | Organisation du temps scolaire dans le 1 ^{er} degré, encadrement des activités périscolaires | BO n°41 du 10/11/2016 | | |